

# information

## N° 23



Antoine,  
un avenir sur les rails,  
à découvrir sur  
[www.ne.ch/monjobetmoi](http://www.ne.ch/monjobetmoi)

### DANS CE NUMÉRO

PRÉSENTATION DES PÔLES

RALENTISSEMENT  
ÉCONOMIQUE ET FORMATION  
PROFESSIONNELLE

«MON JOB & MOI»

ENQUÊTE DE SATISFACTION

EDITO

## Cap sur le changement pour l'OFAP



**L'OFFICE DES APPRENTISSAGES  
A DÉBUTÉ L'ANNÉE 2015  
SOUS LE SIGNE DU CHANGEMENT.  
CHANGEMENT DE CHEFFE  
D'OFFICE AVEC L'ARRIVÉE DE  
CORINNE DE MARCO ET  
CHANGEMENT DE STRUCTURE  
AVEC UN NOUVEAU DESSIN  
DE L'OFFICE.**

A la recherche d'une efficacité toujours plus grande qui garantisse la qualité de la formation professionnelle en entreprise, de la signature du contrat aux examens, l'Office des apprentissages (OFAP) a mené d'intenses réflexions afin de mener à bien sa nouvelle organisation.

Pour relever le défi du succès de la formation, l'OFAP a donc modifié sa structure et se présente désormais sous une nouvelle forme. Il comprend trois pôles de métiers :

- \_ Santé, arts et nature
- \_ Technique, bâtiment et alimentation
- \_ Commerce, services et vente.

Chacun des trois pôles se compose notamment de conseillers en formation professionnelle spécialisés. Ces derniers sont chargés du suivi des apprentis au sein des entreprises formatrices.

Leur but : assurer la qualité de la formation.

L'OFAP a par ailleurs pour mission de gérer les contrats d'apprentissage et les procédures de qualification. Il est également chargé de mettre en œuvre les formations dans les entreprises en collaboration avec les organisations du monde du travail.

Notre volonté est d'être proches de vous et de vous soutenir, pour permettre au canton de Neuchâtel de continuer le développement de places d'apprentissage.

La nouvelle organisation de l'OFAP contribuera, à n'en point douter, à renforcer notre partenariat.

Avec vous, nous nous réjouissons de contribuer au succès de la formation duale.

**Laurent Feuz**

Chef du Service des formations  
postobligatoires et de l'orientation

# Présentation des pôles



PÔLE TECHNIQUE - BÂTIMENT - ALIMENTATION

[www.ne.ch/tba](http://www.ne.ch/tba) [ofap.tba@ne.ch](mailto:ofap.tba@ne.ch) 032 889 78 65



## L'ÉQUIPE DU PÔLE



De gauche à droite, 1<sup>er</sup> rang :  
Carine Krattinger, Claudine Hoesli, Marc-André Blaser  
2<sup>e</sup> rang : Thibaut Wettstein, Gabriel Schlub, Mauro Vida  
Manquant : Chantal de Montmollin, Christiane Dubois

## ATTESTATION FÉDÉRALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (AFP)

Agent d'entretien en assainissement
Aide en informatique
Aide en technique du bâtiment
Aide-carreleur
Aide-constructeur métallique
Aide-maçon
Aide-menuisier
Aide-monteur frigoriste
Aide-peintre
Aide-plâtrier
Aide-polybâtitseur
Assistant en boucherie et charcuterie
Assistant en maintenance d'automobiles
Assistant en traitement de surface
Assistant vernisseur
Assistant-constructeur de routes
Boulangier-pâtissier-confiseur
Conducteur de véhicules légers
Employé en cuisine
Employé en hôtellerie
Employé en restauration
Opérateur en horlogerie
Polisseur
Praticien en mécanique
Praticien en pneumatiques
Praticien sur bois

## CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ (CFC)

Agent d'entretien de bateaux	Mécanicien d'appareils à moteur
Automaticien	Mécanicien de production
Boucher-charcutier	Mécanicien en cycles
Boulangier-pâtissier-confiseur	Mécanicien en machines agricoles
Carreleur	Mécanicien en machines de chantier
Carrossier-peintre	Mécanicien en maintenance d'automobiles
Carrossier-tôlier	Mécanicien en motocycles
Charpentier	Mécanicien en motocycles de petite cylindrée et cycles
Conducteur de véhicules lourds	Mécatronicien d'automobiles
Constructeur d'appareils industriels	Médiaticien
Constructeur de bateaux	Menuisier
Constructeur de routes	Micromécanicien
Constructeur de voies ferrées	Monteur-automaticien
Constructeur d'éléments en béton préfabriqué	Monteur-frigoriste
Constructeur d'installations de ventilation	Mouleur de fonderie
Constructeur métallique	Opérateur de machines automatisées
Cuisinier	Peintre
Cuisinier en diététique	Planificateur-électricien
Dessinateur - Architecture	Plâtrier constructeur à sec
Dessinateur - Génie civil	Polybâtitseur - Construction d'échafaudages
Dessinateur-constructeur en microtechnique	Polybâtitseur - Couverture
Dessinateur-constructeur industriel	Polybâtitseur - Etanchéité
Dessinateur-constructeur sur métal	Polybâtitseur - Systèmes de protection solaire
Ebéniste	Polymécanicien
Electricien de montage	Poseur de sol - parquet
Electricien de réseau	Projeteur en technique du bâtiment chauffage
Electronicien	Projeteur en technique du bâtiment sanitaire
Electronicien en multimédia	Projeteur en technique du bâtiment ventilation
Electroplaste	Ramoneur
Facteur d'instruments de musique	Scieur de l'industrie du bois
Ferblantier	Sculpteur sur pierre
Géomaticien	Serrurier sur véhicules
Horloger	Spécialiste en hôtellerie
Horloger de production	Spécialiste en restauration
Informaticien	Spécialiste en restauration de système
Installateur en chauffage	Tailleur de pierre
Installateur sanitaire	Techniscéniste
Installateur-électricien	Technologue en assainissement
Laborantin	Technologue en emballage
Laborantin en physique	Télématicien
Maçon	Termineur en habillage horloger
Marbrier	Vernisseur industriel
Marbrier du bâtiment	Vitrier





PÔLE SANTÉ - ARTS - NATURE

[www.ne.ch/san](http://www.ne.ch/san) [ofap.san@ne.ch](mailto:ofap.san@ne.ch) 032 889 79 20



L'ÉQUIPE DU PÔLE



De gauche à droite, 1<sup>er</sup> rang: Yann Cattin, Evelyne Erard  
2<sup>e</sup> rang: Corinne Thiébaud, Mélissa Waltz, Natacha Chabaane

CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ (CFC)

- Agent de propreté
- Agent d'exploitation
- Agriculteur
- Artisan du cuir et du textile
- Assistant dentaire
- Assistant en médecine vétérinaire
- Assistant en promotion de l'activité physique et de la santé
- Assistant en soins et santé communautaire
- Assistant médical
- Assistant socio-éducatif
- Bijoutier
- Caviste
- Coiffeur
- Décorateur d'intérieurs
- Dessinateur - Architecture paysagère
- Doreur-encadreur
- Esthéticien
- Fleuriste
- Forestier-bûcheron
- Gardien d'animaux
- Gestionnaire en intendance
- Graphiste
- Graveur
- Horticulteur - Floriculture
- Horticulteur - Paysagisme
- Horticulteur - Pépinière

- Horticulteur - Plantes vivaces
- Interactive Media Designer
- Polydesigner 3D
- Polygraphe
- Professionnel du cheval
- Réalisateur publicitaire
- Technicien dentiste
- Technologue du lait
- Technologue en denrées alimentaires
- Technologue en impression
- Viticulteur

ATTESTATION FÉDÉRALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (AFP)

- Agent de propreté
- Agropraticien
- Aide en soins et accompagnement
- Coiffeur
- Employé d'exploitation
- Employé en industrie laitière
- Employé en intendance
- Fleuriste
- Gardien de chevaux
- Horticulteur
- Praticien en denrées alimentaires
- Praticien forestier



PÔLE COMMERCE - SERVICES - VENTE

[www.ne.ch/csv](http://www.ne.ch/csv) [ofap.csv@ne.ch](mailto:ofap.csv@ne.ch) 032 889 79 36



L'ÉQUIPE DU PÔLE



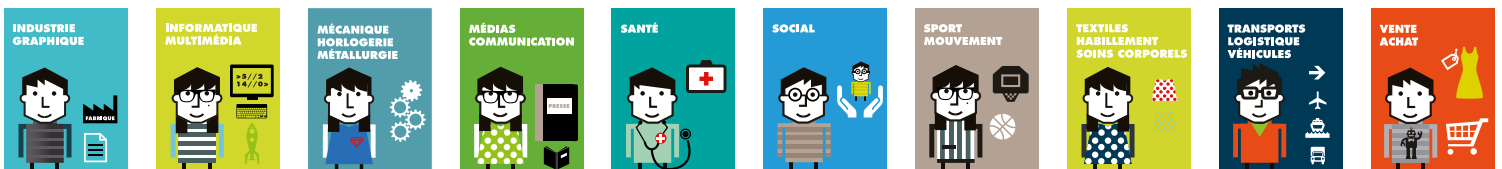
De gauche à droite, 1<sup>er</sup> rang: Pierre-Yves Romanet, Evelyne Simon-Vermot, Delphine Montavon  
2<sup>e</sup> rang: Gérald Eltschinger, Georges-Eric Vuilleumier, Véronique Vonlanthen

ATTESTATION FÉDÉRALE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (AFP)

- Assistant de bureau
- Assistant du commerce de détail
- Assistant en médias imprimés
- Logisticien
- Réparateur de chaussures

CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ (CFC)

- Agent en information documentaire
- Assistant en pharmacie
- Bottier-orthopédiste
- Droguiste
- Employé de commerce
- Gestionnaire du commerce de détail
- Libraire
- Logisticien
- Opérateur de médias imprimés
- Opticien
- Orthopédiste
- Spécialiste en photographie



# Ralentissement économique et formation professionnelle

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE COMMANDE PARFOIS AUX ENTREPRISES LA NÉCESSITÉ D'ADAPTER LEUR ORGANISATION POUR PRÉSERVER LEUR PÉRENNITÉ. LES MESURES DE CHÔMAGE PARTIEL POUR RAISONS ÉCONOMIQUES NE CONCERNENT PAS LES APPRENTIS.**

Si le chômage partiel doit être introduit dans l'entreprise formatrice, il convient de savoir que l'apprenti n'a pas droit aux mesures dont bénéficient les collaborateurs (indemnités). Par contre, l'entreprise formatrice est tenue de lui payer le salaire prévu dans le contrat et son droit aux vacances n'est pas réduit, selon les dispositions légales en vigueur.

En outre, l'employeur doit prendre toutes les mesures nécessaires pour épargner l'apprenti et continuer à assurer sa formation. Il peut s'agir par exemple de : déplacement dans les secteurs travaillant à plein temps, placement en stage dans une autre entreprise, collaboration avec une école de métiers, coaching par un employé disponible, modification des jours de cours en adaptation à un horaire partiel ou encore modification du jour de chômage du formateur en entreprise.

L'entreprise doit immédiatement informer les parents (si l'apprenti est mineur) et l'OFAP, par l'intermédiaire du conseiller en formation professionnelle chargé du suivi de l'apprenti. Ce dernier mettra tout en œuvre pour trouver une solution adéquate à chaque situation.

D'après «Chômage partiel et fermeture de l'entreprise» (février 2012, CSFO, Berne)

 [www.am.formationprof.ch](http://www.am.formationprof.ch)

## EN BREF

## ENQUÊTE DE SATISFACTION

Afin de mieux répondre encore aux besoins et aux attentes des entreprises neuchâtoises, le Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) souhaite renforcer son partenariat. A cette fin, il vous invite à répondre à l'enquête de satisfaction portant sur les prestations de l'OFAP notamment.

Le service vous remercie d'y consacrer quelques minutes en remplissant le questionnaire disponible sur le site [www.ne.ch/enqueteOFAP](http://www.ne.ch/enqueteOFAP) d'ici au **31 août 2015** (code d'accès: se référer à la lettre du 25.6.15 de Mme Monika Maire-Hefti, Conseillère d'Etat, Cheffe du Département de l'éducation et de la famille).

Toutes les réponses seront bien sûr traitées de façon anonyme et strictement confidentielle. Le SFPO publiera une synthèse des résultats dans la prochaine édition du Bulletin INformation.

VOTRE AVIS EST PRÉCIEUX, MERCI !

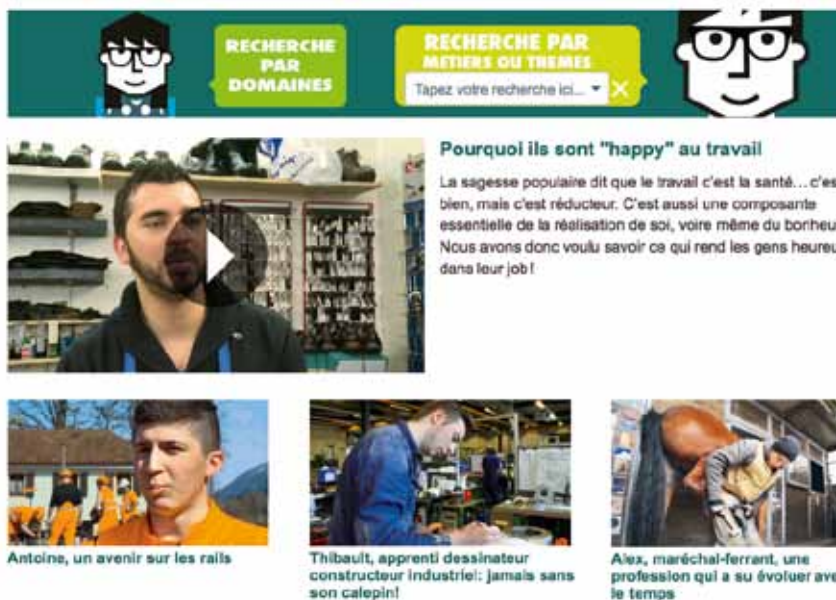
 [www.ne.ch/enqueteOFAP](http://www.ne.ch/enqueteOFAP)

# Une nouvelle plateforme pour découvrir les métiers

**DÉCOUVRIR EN IMAGES 88 FORMATIONS OFFERTES DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL: C'EST CE QUE PROPOSE LA NOUVELLE PLATEFORME «MON JOB ET MOI» SUR LE SITE INTERNET DU SFPO.**

Cet outil en ligne propose également des films liés aux thématiques de l'apprentissage. Tous les reportages sont tirés de l'émission «Mon job & moi» diffusée par la télévision régionale Canal Alpha. Les reportages, qui visent à aiguiller les jeunes et leurs parents dans le choix d'un apprentissage, présentent des apprentis dans leur quotidien au sein de leur entreprise formatrice.

 [www.ne.ch/monjobetmoi](http://www.ne.ch/monjobetmoi)



**RECHERCHE PAR DOMAINES** | **RECHERCHE PAR METIERS OU TITRES**

Tapez votre recherche ici... X

**Pourquoi ils sont "happy" au travail**

La sagesse populaire dit que le travail c'est la santé... c'est bien, mais c'est réducteur. C'est aussi une composante essentielle de la réalisation de soi, voire même du bonheur! Nous avons donc voulu savoir ce qui rend les gens heureux dans leur job!

Antoine, un avenir sur les rails

Thibault, apprenti dessinateur constructeur industriel: jamais sans son calepin!

Alex, maréchal-ferrant, une profession qui a su évoluer avec le temps